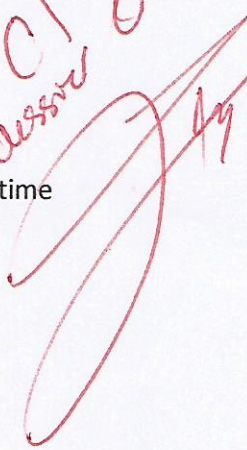




Nouadhibou le 07/07/2020

S.E Dr. Nani Ould Chrougha,
Ministre des Pêches et de l'Economie Maritime
BP : 137, Nouakchott/Mauritanie
Tél : 00 222 45244607.

*C/ment
dessus ONAUEU*



Lettre du FIP petits pélagiques en Mauritanie au sujet de la Stratégie d'Aménagement et de Développement Durable et Intégré des Pêches Maritimes 2020-2024

Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur de vous écrire en tant que participants au Projet d'amélioration de la pêche – FIP (Fishery Improvement Plan) pour la pêche des petits pélagiques en Mauritanie.

Permettez-moi d'abord de vous en dire un peu plus sur le FIP : le projet rassemble les acteurs clés de la chaîne d'approvisionnement des petits pélagiques, dans le but de soutenir le gouvernement dans ses efforts pour améliorer et gérer la pêche des petits pélagiques en Mauritanie. Les participants au FIP sont unis dans leur forte volonté de construire une industrie de la pêche qui soit écologiquement durable et économiquement et socialement bénéfique pour tous. Dans le cadre du FIP, nous avons développé un plan de travail axé en particulier sur la gestion durable des ressources. Nous continuons aujourd'hui à mettre en œuvre notre plan d'action grâce au fort soutien du MPEM et de l'IMROP. Nous opérons en toute transparence et toutes les informations relative à ce FIP peuvent être obtenue sur son site web : <https://fisheryprogress.org/fip-profile/mauritania-small-pelagics-purse-seine>

Notre objectif en vous écrivant aujourd'hui est de souligner notre fort soutien à la Stratégie d'Aménagement et de Développement Durable et Intégrée des Pêches Maritimes (2020-2024). Nous souhaitons énoncer ce que nous considérons être les priorités de notre secteur et souligner les éléments clés de la Stratégie face à ces enjeux urgents et cruciaux, déjà si clairement identifiés par le président et le ministère. À notre avis, en tant que principaux acteurs de la chaîne d'approvisionnement des petits pélagiques, les problèmes majeurs auxquels notre secteur est confronté sont les suivants :

- Les stocks les plus importants, comme la sardinelle ronde, sont dans un état préoccupant.





- Les TAC, les quotas, la capacité de capture et le nombre d'usines, doivent être adaptés, sur une base scientifique à un niveau compatible avec une pêche durable
- La transparence, la clarté et la consultation sont nécessaires pour les réglementations et les allocations pour permettre aux différents acteurs une visibilité qui permet d'investir en toute confiance.
- L'IMROP est essentiel à une gestion durable et à long terme du secteur et, bien que leur expertise scientifique et leur travail acharné soient incontestés, ils ont besoin de beaucoup plus de moyens (humains et matériels) pour jouer pleinement leur rôle.
- Le progrès désirable vers des chaînes d'approvisionnement basées à terre et à plus grande valeur ajoutée, nécessitent des investissements dans les infrastructures, la réglementation et la durabilité de la part du gouvernement.

La Stratégie de Gestion des Pêches a identifié trois axes d'action clés. D'abord les Ressources, Environnement et Pêche dont la gestion durable des pêcheries, ensuite, Les chaînes de valeur et enfin la Gouvernance. Nous appuyons fermement cette approche et nous aimerions saisir cette occasion pour souligner dans chacun de ces trois axes, les domaines prioritaires qui nécessitent l'attention du gouvernement et pourrait bénéficier d'investissements eu égard en particulier à notre secteur des petits pélagiques.

1. Ressources, environnement et pêche

Dans cette section, le gouvernement a identifié à juste titre de nombreux problèmes affectant le milieu marin en Mauritanie : changement climatique, surveillance de l'écosystème, des aires marines protégées, aménagement du territoire marin, etc. La matrices de mesures, indicateurs et résultats (section 3 de la stratégie) prévoient dans ce contexte un grand nombre d'activités complémentaires pour l'IMROP : enquêtes de recherche pour la surveillance océanographique, enquêtes sur les espèces protégées, cartographie des habitats, évaluations des impacts environnementaux, etc.

Bien que nous saluions ces objectifs ambitieux à long terme, notre expérience actuelle est que l'IMROP ne dispose pas des ressources humaines ou matérielles suffisantes pour mener à bien les tâches essentielles requises pour une gestion durable sur une base scientifique de nos pêcheries. Parmi ces tâches on peut citer à titre d'exemple : l'échantillonnage des captures, l'analyse des carnets de pêche et le déploiement d'observateurs à bord de navires.

À court terme (2020-24), nous soulignons fortement la nécessité absolue de donner la priorité à l'IMROP et à la mise en place d'un système robuste de surveillance et d'analyse de la pêche, avant d'élargir encore ses attributions. Sans ce système en place, il sera impossible de fixer des TAC pour les petites espèces pélagiques sur la base d'avis scientifiques (un objectif politique clé). Il sera également difficile pour la Mauritanie de participer pleinement aux forums régionaux et bilatéraux pour l'évaluation et la gestion de ces stocks, qui sont une ressource partagée comme la politique le précise.

Nous soutenons également fortement l'adoption d'un plan de gestion spécifique aux petits pélagiques, mais comme la pêche et le secteur ont évolué très rapidement ces dernières années, tout plan doit être évalué, revu et mis à jour avant d'être adopté. Nous sommes prêts à soutenir et à participer pleinement à l'examen, à la révision et à l'élaboration d'un plan de gestion pour le secteur et à son amélioration.

2. Les chaînes de valeur





Encore une fois, nous soutenons fermement cette partie de la stratégie et nous nous félicitons particulièrement de l'accent mis sur l'amélioration des infrastructures et des structures fiscales et réglementaires pour permettre des investissements durables et à long terme qui permettront l'orientation des captures vers des chaînes d'approvisionnement à plus forte valeur ajoutée.

En ce qui concerne le développement de nouveaux sites de débarquement et d'infrastructures portuaires, nous soulignons qu'il est important que des dispositions soient prises pour que du personnel et des installations soient disponibles sur ces nouveaux sites, afin de faciliter l'échantillonnage et la collecte de données, à des fins scientifiques.

3. Gouvernance

Nous saluons l'accent mis dans la stratégie sur le renforcement de la gouvernance dans le secteur. Notre vision est que la prise de décision s'appuie sur trois piliers clés : i) les objectifs politiques à long terme du gouvernement tels qu'ils sont décrits dans la stratégie, ii) les avis scientifiques de l'IMROP, basés sur un système de collecte de données robuste et iii) la consultation des acteurs de l'industrie sur leurs besoins d'investissement durable et à long terme dans l'intérêt économique et social plus large du pays.

Nous notons également à nouveau que les stocks des petits pélagiques sont partagés avec les voisins de la Mauritanie, et il est essentiel que des structures de gouvernance régionales ou bilatérales puissent être développées pour assurer une gestion durable de ces stocks sur l'ensemble de leur aire de répartition. Le succès de la COPACE a montré qu'au niveau scientifique, cela peut fonctionner, et le moment est venu de franchir une nouvelle étape vers la coopération en matière de gestion.

Nous espérons, monsieur le ministre, que vous allez lire cette lettre dans l'esprit où elle a été rédigée : D'abord pour exprimer notre soutien total à votre démarche, ensuite pour vous offrir notre expérience et savoir-faire en matière de gestion de projet de durabilité, et enfin afin de vous exprimer notre souhait dans la mesure du possible d'être associés à vos réflexions, débats et décisions.

Respectueusement

Direction
Générale
Signatures

